



HOSPITALIERS

Ordre de Malte France, une force au service du plus faible

NUMÉRO 145 - DÉCEMBRE 2012

GRAND ANGLE

SOLIDARITÉ : UN MOT CONTRE LES MAUX

ISSN 0151-0983 - 33^e année
Abonnement annuel : 3,05 euros - le N° 0,76 euro

 www.ordredemaltefrance.org



Thierry de Beaumont-Beynac
Président

À l'approche de la Nativité, moment marquant de notre vie de chrétiens, mes pensées se dirigent en priorité vers les mamans qui peuvent donner la vie grâce à votre générosité. Je vous invite notamment à découvrir dans ce numéro, les avancées de la rénovation de notre maternité Sainte-Fleur à Madagascar.

En cette fin d'année, nous avons aussi à cœur de tendre la main aux personnes sans-abri en France, menacées par le froid, les privations et la solitude. Nous avons consacré notre dossier Grand Angle à toutes les initiatives rendues possibles par votre soutien, pour secourir les plus démunis, puis pour les accompagner vers la réinsertion.

Enfin, nous sommes mobilisés, avec vous, pour offrir les meilleures chances de s'épanouir aux enfants et adultes souffrant de handicap, grâce à des établissements conçus pour et avec eux. Nous vous présentons en particulier la nouvelle Maison Saint-Jean-de-Jérusalem à Rochefort, ainsi que le Centre Pédiatrique Saint-Jacques à Roquetaillade qui vient de célébrer ses 50 ans.

Cette fin d'année annonce également la 60^e Journée Mondiale des Lépreux, qui aura lieu les 26 et 27 janvier prochains. Vous pourrez lire dans ce numéro trois belles victoires remportées sur la maladie grâce à votre aide... Mais ce fléau est loin d'être vaincu, avec encore plus de 180 000 nouveaux cas cette année. C'est pourquoi nous devons unir nos efforts pour faire progresser la recherche, et rendre possibles de nouvelles avancées contre la maladie des plus pauvres.

Je vous remercie de tout cœur et vous souhaite, par avance, une très belle fête de la Nativité !

Actualités

P.3

Coup de projecteur

Hôpital d'Élavagnon : loin de tout, près des malades
Inauguration de la Maison Saint-Jean-de-Jérusalem à Rochefort

En actions

P.6

La force jeune

Lèpre : 60^e JML, résultats et perspectives

Grand angle

P.8

Solidarité : un mot contre les maux

Contre l'exclusion et pour l'insertion sociale : le logement
Entretien avec Christophe Pécate

Rencontre

P.11

La Solidarité : une direction emblématique

Spiritualité

P.13

Dieu et la personne humaine

Vie de l'Ordre

P.14

Handicap : au-delà des barrières et des différences



Photo de couverture : Un dimanche matin, lors d'un petit déjeuner au pied de Notre-Dame de Paris, moment de convivialité entre Claude, convive, et Guillemette, bénévoles.

Hospitaliers n°145

Directeur de la publication : Thierry de Beaumont-Beynac

Rédacteur en chef : Dominique Avril

Comité de sommaire : Xavier Allouis, Marie-Elisabeth Barrault, Jacques Boulot, Docteur Jérôme Cornuau, Gérard Jullien de Pommerol, Jacques de Poix, Catherine Scordia, Alain de Tonquedec, Arnaud de Vivivès.

Rédaction : Sandrine Paringaux

Secrétariat de rédaction : Alix Verley

Crédits Photos : Service Communication et bénévoles, Couverture et P.8, P.10, P.16 : Cyril Marcihacy, P.5, P.6 : Vincent Kowalski, P.4, P.6 : Claire Lannaud, P.7 : Anaïs Boisselet, P.14 : Servizio Fotografico - L'Osservatore Romano 2012, P.16 : Guillaume d'Aigneaux

Création : maxyma - **Coordination** : Sophie de Fouquières - **Direction Artistique** : Antoine Tavares
RCS Paris B 440 743 631 - Dépôt légal : Décembre 2012 - Revue trimestrielle
Commission paritaire : n° 0614 H 86091

Ce numéro est tiré à 125 000 exemplaires.

Un calendrier 2013 et un encart legs sont joints à ce numéro.

Imprimeur : SEGO - ZA des Châtagniers - 32/40, rue C. Pecqueur - 95150 Taverny
Tél. : 01 34 18 33 77

HOSPITALIERS

Revue des Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte

42, rue des Volontaires - 75015 Paris - Tél. : 01 45 20 80 20 - Fax : 01 45 20 48 04

E-mail : contact@ordredemaltefrance.org - Internet : www.ordredemaltefrance.org

BULLETIN D'ABONNEMENT et/ou DE SOUTIEN

Merci de bien vouloir nous le retourner à : Ordre de Malte France - 59789 Lille Cedex 9 HOP145A

OUI, je profite de cet envoi pour renouveler mon soutien afin de venir en aide aux plus démunis. Je fais un don de :

30 € 45 € 60 € 75 € 100 € Autre €

➤ Vous serez alors abonné gratuitement à *Hospitaliers* pour vous remercier de votre générosité.

Par carte bancaire N° _____

3 derniers chiffres situés au dos de votre carte _____

Expire fin : _____
mois année

Par chèque bancaire à l'ordre de « Ordre de Malte France »

J'accepte de recevoir gratuitement des informations de l'Ordre de Malte France par e-mail :

@

Je veux continuer à recevoir *Hospitaliers* et je vous joins le montant de mon abonnement pour un an : 3,05 € (Montant non déductible)

Date et signature obligatoires

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations nous concernant en écrivant à l'Ordre de Malte France. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes. Si vous ne le souhaitez pas, vous pouvez cocher la case ci-contre

Don sécurisé en ligne sur www.ordredemaltefrance.org



De gauche à droite : Sœur Mélanie, Sœur Josée, Mère Supérieure, Mgr Barrigah-Benissan, Évêque du diocèse d'Atakpamé, Sœur Agnès et Sœur Annie Clarice, lors de l'installation et l'engagement solennel des religieuses.

Hôpital d'Élavagnon : loin de tout, près des malades

Des sœurs de la congrégation Saint-Joseph de Cluny sont arrivées à Élavagnon, au Togo. Un renfort bienvenu pour cet hôpital de brousse qui se bat pour conjuguer qualité et humanité.

« **S**ans l'Ordre de Malte France, je ne sais pas ce que nous serions. Les malades devraient aller à l'hôpital d'Atakpamé, à 65 km. Ce serait très difficile ». En quelques mots, le préfet de région Hubert Koudolga souligne l'enjeu du programme quinquennal de modernisation de l'hôpital de l'Ordre de Malte à Élavagnon, au Togo.

Conduit par le directeur de l'hôpital, Pascal Crousillac, ce projet s'attache d'abord à la qualité de l'accueil. Aujourd'hui, parents et enfants des malades jouissent de boxes de couchage, d'un bloc sanitaire et d'une cuisine traditionnelle extérieure. Une maison des accompagnants a par ailleurs ouvert ses portes et les deux studios réservés aux missions de l'Ordre de Malte France ont été rénovés : une sage-femme française sera



La référence des jardins hospitaliers

Planté en 2008, le jardin maraîcher de l'hôpital d'Élavagnon contribue à la nutrition des enfants accueillis au centre de Protection Maternelle Infantile, ainsi qu'à l'élaboration des repas des malades et convalescents. Les mamans et accompagnants y apprennent de nouvelles méthodes de culture et bénéficient, à leur départ, d'un lot de graines destiné à la création de jardins villageois.

prochainement accueillie pour un an. La maison des sœurs, inoccupée depuis le départ des sœurs franciscaines en 2008, a été réhabilitée pour accueillir les religieuses. Il reste d'autres chantiers : la modernisation des chambres des patients, qui démarrera dès que possible. Viendra ensuite le temps de la rénovation des services, du bloc chirurgical et des matériels. Dès à présent, les sœurs participent aux soins infirmiers, assistent le surveillant général et le père Constant, curé de la paroisse et aumônier de l'établissement, et enseigneront dans l'école mitoyenne bâtie avec notre aide. Comme les quelque 300 religieuses présentes dans nos 13 établissements et les 170 dispensaires que nous soutenons, leur présence améliore la vie de toute cette communauté aussi isolée que pauvre. ■

Inauguration de la Maison Saint-Jean-de-Jérusalem à Rochefort

Le 9 octobre, Béatrice Abollivier, Préfet de Charente Maritime, a inauguré la nouvelle Maison Saint-Jean-de-Jérusalem à Rochefort (17) qui accueille des personnes handicapées physiques. Une journée placée sous le signe de la fierté et de la joie.



Animations, exposition d'œuvres des résidents créées au cours d'ateliers... les 46 résidents et 66 salariés avaient préparé ce rendez-vous avec minutie, fiers et heureux d'accueillir dans leur Maison, les personnalités locales, Madame le Préfet de Charente-Maritime, M. Recugnat, représentant l'Agence Régionale de Santé, Mme Legendre, représentant le maire de Rochefort, Mgr Housset, évêque de La Rochelle et Saintes, ainsi que le président et les représentants de l'Ordre de Malte France. L'établissement, conçu avec la participation des résidents, a été

mis en valeur comme un modèle d'architecture adaptée : 4 500 m² de plain-pied aménagés de manière à générer un confort de vie et des conditions de travail optimales pour le personnel de santé. Sept mois après son ouverture, les résidents ont gagné en autonomie.

« L'idée de quitter la maison où je vivais depuis 27 ans me serrait le cœur. Aujourd'hui, je suis content que nous ayons déménagé », témoigne Alain. En ce 9 octobre, il n'était pas le seul à dire son bonheur et sa fierté d'être de ceux qui ont donné naissance à la Maison Saint-Jean-de-Jérusalem : un beau lieu d'épanouissement. ■

Syrie : au secours des réfugiés

Depuis juillet, le corps international de secours d'urgence de l'Ordre de Malte (Malteser International) vient en aide aux familles syriennes, toujours plus nombreuses à fuir les violences. Des kits d'urgence et d'hygiène ont été distribués à près de 6 500 personnes grâce à un partenaire local ; plus de 15 000 déplacés en recevront également. Des vêtements chauds et des radiateurs

seront par ailleurs distribués à près de 500 familles, en prévision de l'hiver. Au Liban, l'Ordre de Malte soutient le centre médical de Khaldieh, de l'association libanaise de l'Ordre de Malte, qui dispense des soins à des centaines de réfugiés.

À l'heure où nous imprimons, tout laisse à penser que notre aide devrait s'accroître et se prolonger. L'Ordre de Malte France confirme son engagement. ■

Centre Saint-Jacques - Roquetaillade : 50 ans et l'avenir devant lui

Jeunes patients d'hier ou d'aujourd'hui, parents et amis, salariés actifs ou à la retraite : tous étaient réunis le 16 octobre dernier à Roquetaillade (32), pour le très bel anniversaire du Centre Pédiatrique de Médecine Physique et de Réadaptation (CPMPR) Saint-Jacques, au service des enfants accidentés de la vie depuis 1962.

Un établissement cinquantenaire au mieux de sa forme – en 2012, le Centre a de nouveau été certifié sans réserve et son expertise confirmée dans le Schéma Régional d'Organisation Sanitaire et Sociale en Midi-Pyrénées – et qui compte bien le rester grâce au projet de rénovation/réorganisation adopté par l'Ordre de Malte France. Cinq millions d'euros seront investis pour améliorer la sécurité et le confort des enfants comme de leurs familles, ainsi que les conditions de travail des professionnels.



Angélique, 15 ans.

Sainte-Fleur à Madagascar : les travaux continuent

Après les chambres¹, la maternité Sainte-Fleur à Madagascar a engagé le chantier de rénovation de ses trois salles de chirurgie gynécologique. Deux d'entre elles ont déjà rouvert, après réflexion complète des sols et des peintures ; la troisième sera bientôt opérationnelle. Rappelons qu'en 2011, 854 opérations ont été réalisées par les équipes de cette maternité.

¹ Lire Hospitaliers N°144.

Notre-Dame-de-Philerme : la générosité boule de neige



Rigueur des finances publiques oblige : nos établissements se tournent vers les donateurs et entreprises pour inscrire leur action dans les valeurs d'excellence de l'Ordre de Malte, avec un succès prometteur.

La démarche active de la Maison Notre-Dame-de-Philerme à Sallanches (74) provoque un élan de générosité qui profite directement à la qualité de vie de ses 22 résidents adultes autistes. Après le concours apporté par la caisse de prévoyance et de retraite APICIL à l'extension/rénovation de la Maison, trois nouveaux mécènes sont entrés en action. Un immense merci à la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité (5 500 € pour l'achat d'un fauteuil ski), à Autoroutes et Tunnels du Mont Blanc (2 000 € pour l'achat d'une serre et d'outils de jardinage) et à la Fondation Orange (15 000 € pour l'équipement de salles

d'activité). Sans oublier la générosité de l'Association des parents des résidents (2 600 € pour de nouvelles activités) et celle des donateurs de l'opération Cœur d'artistes¹, vente aux enchères d'œuvres d'art ayant lieu tous les deux ans au profit de l'établissement, conduite par notre délégation du Rhône (69). ■

L'autisme, Grande Cause nationale 2012

L'Ordre de Malte France et ses cinq établissements spécialisés se mobilisent !

www.ordredemaltefrance.org

Une « Part des Anges » au parfum de générosité

Avec 136 800 € collectés, l'édition 2012 de la Part des Anges², traditionnelle vente aux enchères de prestige organisée par le Bureau National Interprofessionnel du Cognac (BNIC), cette année encore au profit de nos actions, a pulvérisé tous ses records. L'an dernier, les 100 600 € réunis ont notamment permis de doter la nouvelle Maison d'Accueil Spécialisée Saint-Jean-de-Jérusalem (lire en page 4) d'une salle de balnéothérapie. Ce premier succès a conduit le

BNIC à réitérer son partenariat avec l'Ordre de Malte France. Il a de même contribué à renforcer encore la générosité des grandes maisons de Cognac qui ont offert les 27 flacons proposés à l'enchère, et à celle des 700 convives enchérisseurs. Le fruit de cette belle soirée contribuera à financer de nouveaux équipements et de nouvelles activités dans nos établissements pour adultes autistes à Rochefort (17), Bullion (78), Vigneux-sur-Seine (91), Lèves (28) et Sallanches (74). ■

^{1,2} Lire Hospitaliers N°141.

Formation au secourisme : renouvellement des agréments

Chaque année, la France recense près de 50 000 arrêts cardiaques fatals et 770 000 accidents du travail avec arrêt. Face à cette situation, les pouvoirs publics ont pris conscience de la nécessité de former aux gestes qui sauvent et de prévenir les situations à risques. Association de sécurité civile, l'Ordre de Malte France a obtenu le renouvellement de ses agréments.



La formation secouriste pour le grand public : le PSC1¹

Adapté aux recommandations internationales et à l'évolution réglementaire, l'Ordre de Malte France a obtenu le renouvellement de son agrément. Nos moniteurs disposent d'un nouveau référentiel qui détaille la pédagogie développée par notre association pour enseigner les premiers gestes de secours.

La formation secouriste et prévention des risques pour les professionnels : le SST²

L'INRS³ a, pour sa part, renouvelé notre agrément pour la formation au sauvetage et secourisme au travail. Nos formateurs spécialisés dispensent une formation comprenant deux volets : l'un sur les gestes qui sauvent, l'autre sur la prévention des accidents au travail. Nos équipes sont également habilitées à adapter la formation aux risques spécifiques de l'entreprise.

Pour en savoir plus :

- PSC1 pour les particuliers : Olivier Provost - 06 30 09 01 79
- PSC1 et SST pour les professionnels :
 - Région Bretagne : Franck Nicolas - 02 98 41 75 74
 - Région Ile-de-France et autres régions : Nathalie Le Doussal - 01 55 74 53 89 et Benjamin Le Goff - 01 55 74 53 85

¹ Prévention et Secours Civiques.

² Sauveteur Secouriste du Travail.

³ Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.



Plus de 260 jeunes, dont 180 nouveaux, ont participé à la réunion de rentrée du Groupe des Jeunes à Paris.

La force jeune

Volonté de servir et désir de partager des valeurs humaines et spirituelles : les 18-35 ans renforcent les rangs de nos bénévoles.

Is sont aujourd'hui plus de 800. Étudiants ou professionnels âgés de 18 à 35 ans, ils se fédèrent en groupes pour réunir leurs forces bénévoles autour de projets initiés par leurs soins ou proposés par les délégués départementaux. Ils participent, entre autres, à nos actions de lutte contre la précarité ou à nos quêtes nationales, deviennent secouristes, visitent et accompagnent des personnes handicapées, âgées ou malades... Responsables de la coordination de cette jeunesse désireuse de vivre sa charité, Marie, Cédric et Alexis accompagnent son développement comme force de proposition, relais d'expériences et support des projets locaux. Et les idées nouvelles ne manquent pas ! Cette dynamique, initiée à Paris, a essaimé à Angers, Châlons-en-Champagne, Blois, Bordeaux, Nancy, Reims, Strasbourg et un nouveau groupe se constitue également à Toulouse. Un programme spirituel est par ailleurs proposé à ceux qui souhaitent vivre leur foi par le biais de visites culturelles, de conférences et débats ou de temps de retraite et de prière. ■

Rejoignez-nous !

www.ordredemaltefrance.org
rubrique « Jeunes, engagez-vous ! »
jeunes@ordredemaltefrance.org



6-18 ans : Et toi, que fais-tu de ton Carême ?

Pour la 5^e année, l'Ordre de Malte

France propose aux jeunes de 6 à 18 ans de participer à l'opération « P'tits déj' en Carême ».

L'an dernier, 41 000 jeunes de 181 établissements scolaires, groupes de catéchisme, troupes et unités de scoutisme nous ont permis d'approvisionner 35 000 petits déjeuners servis aux personnes sans-abri. En ces temps difficiles, « P'tits déj' en Carême » est plus que jamais une action qui éveille les consciences et donne toute leur mesure aux valeurs de partage, d'attention et de compassion.

Pour bien préparer votre action de Carême, contactez la direction des Délégations :
ac.dedurat@ordredemaltefrance.org

Décollage réussi pour la bourse Envol

Premiers bénéficiaires de notre bourse Envol¹, Eniss, Marvin, Benjamin et Mathias ont tous obtenu leur diplôme d'État d'ambulancier en juin et trouvé un emploi. Trois nouveaux jeunes, retenus par la commission d'attribution, préparent leur diplôme au sein de nos Instituts de Formation d'Ambulanciers (IFA) : Evariste à l'IFA de Paris-Ouest, Saïndou et Mickaël à l'IFA de Brest.

Mécénat en Corse

Lauréate du concours de la Fondation d'entreprise A Fundazione, créée par la caisse régionale du Crédit Agricole mutuel de la Corse, la délégation de la Haute-Corse a reçu une dotation de 30 000 € pour créer un service de médecine bucco-dentaire à Bastia. Ouverte au sein du centre hospitalier de Tonga, elle complètera l'offre de consultations médicales et sociales proposées aux personnes sans-abri.

Soirée de générosité en Bourgogne

Plus de 10 000 € ont été collectés lors d'une grande soirée de générosité organisée en juin par la délégation de l'Yonne. Après une vente aux enchères au cours de laquelle près de 142 lots offerts par des entreprises et des particuliers ont été vendus, la soirée s'est prolongée par un dîner dansant. Les fonds recueillis serviront notamment à créer une Équipe Polyvalente d'Intervention pour porter secours aux populations sinistrées.



En donnant 50 €
(12,50 € après déduction fiscale)

vous permettez à une Équipe Polyvalente d'Intervention de fournir deux duvets aux sinistrés.

www.ordredemaltefrance.org

¹ Bourse attribuée à quelques candidats qui ne peuvent financer leur formation au diplôme d'État d'ambulancier au sein de nos Instituts de Formation d'Ambulanciers. Lire *Hospitaliers* N° 143.

Lèpre : 60^e JML, résultats et perspectives

À quelques semaines de la 60^e Journée Mondiale des Lépreux (JML), *Hospitaliers* rapporte trois belles victoires remportées, grâce à votre soutien contre cette maladie, fléau social et sanitaire.



Il était une fois... la victoire de la vie

En 1992, le jeune Camerounais Deli Tigé (photo) perd un doigt, premier ravage visible d'une infection qui, non dépistée et non soignée, a engagé sa terrible œuvre invalidante. Huit ans plus tard, quand Deli est accueilli au centre Rohan-Chabot à Mokolo, Deli a perdu ses doigts, ses orteils et, surtout, sa place parmi les autres. Amputé puis appareillé, il revient doucement à la vie. En 2008, naît son fils Vandil Vasilas, et le centre a fêté, cet été, la naissance de son petit frère Kodji... « *Le centre est comme mon Dieu. Grâce à lui, je mange, je suis guéri, je vis* », remercie l'heureux papa.

... 20 ans de progrès partagés

Lancé en 1990 avec la région du Sud-Vietnam, notre programme de chirurgie réparatrice des séquelles de la lèpre affiche de très beaux résultats : 15 000 interventions chirurgicales ; un réseau de huit centres spécialisés ; des équipes

locales formées par l'Ordre de Malte France qui prennent en charge les complications et séquelles de la lèpre.

Aujourd'hui, alors que la maladie a quasiment disparu du pays, ce programme rayonne dans les pays limitrophes. Deux premiers centres de référence ont été inaugurés au Laos, en 2009, et au Cambodge, en 2012. Après deux missions franco-vietnamiennes, la formation des personnels et les opérations y sont désormais assurées par les équipes de nos centres vietnamiens.

... Les avancées de la recherche

Principale source de financement de la recherche contre la lèpre, notre programme Maltalep a soutenu 11 équipes internationales depuis 2006.

- **Recherche fondamentale.** Les projets aidés ont conduit à de nouvelles avancées en matière d'identification du risque génétique d'aggravation de la maladie lors de la mise en œuvre du

traitement (2006), de connaissance du processus de démyélinisation¹ précoce (2007 et 2009) et d'identification des facteurs génétiques de prédisposition (2008). Le projet retenu en 2011 porte sur l'identification des mécanismes génétiques de la susceptibilité à la lèpre.

- **Recherche clinique.** Deux projets ont abouti au développement d'outils faciles à mettre en œuvre et peu onéreux : un kit d'analyse des résistances aux médicaments anti-lèpre (2006) et une méthode de détection sanguine des patients pouvant développer des complications au cours du traitement (2007). Les trois projets en cours portent sur l'optimisation du traitement par les quinolones², les examens de détection neurophysiologique, et la mesure de l'efficacité de la Rifampicine combinée avec une vaccination BCG. ■

¹ Destruction de la myéline enveloppant la fibre nerveuse.

² Antibiotiques obtenus par synthèse chimique.

60^e JML : la victoire en ligne de mire !

Grâce à l'effort de tous, plus de 14 millions de malades de la lèpre ont été guéris en 20 ans et le nombre de nouveaux cas détectés diminue régulièrement : 228 474 en 2010, 219 075 en 2011 et 181 941 début 2012.

Les 26 et 27 janvier prochains, environ 8 000 quêteurs bénévoles de nos 116 délégations départementales ou d'arrondissement participeront à la 60^e Journée Mondiale des Lépreux. L'an dernier, grâce à vous, 776 600 € ont été collectés au profit de nos actions. Un beau résultat, mais la cible n'est pas encore atteinte : aidez-nous à progresser encore !

SOLIDARITÉ : UN MOT CONTRE LES MAUX



Face à l'impitoyable progression de la précarité et de l'exclusion, l'Ordre de Malte France, fidèle à ses valeurs fondatrices, intensifie son action et multiplie les initiatives.

Récession économique, précarité du travail, vive tension sur le marché du logement, délitement de la cellule familiale et des relations sociales... la conjonction des facteurs de pauvreté et d'exclusion fait des ravages dans les populations les plus vulnérables. Hommes ou femmes, personnes âgées ou jeunes, célibataires ou familles, urbains ou ruraux, actifs ou retraités : le risque de décrochage et de persistance dans la pauvreté n'épargne plus personne.

Selon le 7^e rapport de l'Observatoire

national de la pauvreté et de l'exclusion sociale¹, la tendance à l'augmentation de la pauvreté constatée depuis 2004 s'intensifie : 8,2 millions de personnes sont en situation de pauvreté en France.

« Comment je me suis retrouvé dans la rue ? C'est très banal. La perte de mon emploi, des problèmes d'argent, des difficultés familiales... La descente est rapide et le regard des autres fait si mal. Avec le froid, les forces manquent vite. »

Jacky

La main tendue contre la solitude

Présent auprès des personnes sans abri depuis 1993, partenaire du SAMU social depuis sa création, l'Ordre de Malte France ne cesse d'élargir son champ d'intervention et de multiplier les initiatives pour secourir les plus démunis et les aider à se reconstruire. À Paris, Rueil-Malmaison, Boulogne-Billancourt, Versailles, Toulon, Toulouse et Annecy notamment, nos bénévoles des maraudes nocturnes apportent réconfort à ceux qui manquent de tout.

Dans 32 villes, des soupes ou petits-déjeuners sont servis pour soulager la faim autant que pour rompre la solitude, et quatre nouveaux rendez-vous d'hospitalité devraient émerger cet hiver. En Ile-de-France et à Bastia, des consultations médicales sont données dans des centres ou à bord de véhicules médicalisés.

“ Il y a de plus en plus de personnes qui se retrouvent à la rue du jour au lendemain. Toutes tentent de survivre dans la plus grande fragilité. Avec nos petits-déjeuners, on en a aidé beaucoup, et j'en suis fier. Mais tant d'autres dorment toujours dehors, ballotées entre l'épuisement et le désir de se relever. ”
Olivier, bénévole

L'hospitalité contre l'exclusion

Amarré quai de Javel à Paris, le Fleuron Saint-Jean, centre d'hébergement d'urgence, accueille 50 hommes seuls ou accompagnés de leur chien, pour une durée maximale de six semaines. Depuis 1999, près de 12 000 passagers, hommes de 18 à 80 ans, tous blessés de la vie, y ont trouvé non seulement un lit, une douche et des repas, mais aussi un bilan optique ainsi que des consultations médicales et vétérinaires pour leur chien, toutes gratuites, et surtout, un espace de convivialité où 120 bénévoles se relaient pour servir et partager leur repas.

“ – T'étais pas là hier soir ?
– C'est ma première fois ici, répond Philippe.
– Les règles sont un peu strictes, mais on y est bien, tu verras. Il lui tend la main.
– Franck... et Dalida, dit-il en désignant son teckel.
– Philippe, et Baudelaire. Poignée de main. [...] ”

Extrait de *Un hiver avec Baudelaire*, Harold Cobert, 2009, Éd. Héloïse d'Ormesson².

L'accompagnement personnalisé vers la réinsertion

Depuis 2008, à Asnières-sur-Seine (92), le Fleuron Saint-Michel (*photo ci-dessous*), centre d'hébergement et de réinsertion sociale, accompagne 30 hommes en situation de précarité professionnelle et sociale sur le chemin délicat de la réinsertion durable. Quatre ans après son inauguration, 79 % de ses passagers ont quitté la péniche avec un emploi ou une formation rémunérée, et 50 % avec un logement.



À Paris, la Plateforme Familles soutient, depuis 2002, les efforts de familles en situation de grande précarité. Organisée en trois pôles – hébergement, service social, et projets de vie – son équipe a accompagné l'an dernier 499 familles originaires de 50 pays du monde. Les professionnels s'efforcent de rendre les familles actrices de leur parcours, les aidant dans leurs démarches d'insertion jusqu'à leur sortie du dispositif d'hébergement d'urgence du SAMU social de Paris.



Association de bienfaiteurs

Menées grâce à l'engagement de nos bénévoles ainsi qu'à la générosité de nos donateurs et entreprises mécènes, toutes ces actions se déploient en partenariat avec les acteurs publics et associatifs de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion : le 115, numéro national départementalisé d'urgence et d'accueil des personnes sans-abri, les DRIHL³, les mairies et les CCAS⁴, les missions locales, les structures médico-sociales, les entreprises d'insertion...

Depuis 2010, date de création du Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO), l'Ordre de Malte France est partenaire de cet organisme. Porte d'accès des personnes démunies vers les dispositifs d'urgence, d'hébergement et d'insertion, ce nouveau service public est notamment chargé de coordonner les acteurs de la veille sociale et de l'accès au logement (*lire page suivante*).

Acteur des dispositifs publics et initiateur de projets de proximité, l'Ordre de Malte France nourrit ainsi sa vocation naturelle de solidarité contre l'exclusion



En donnant 125 €

(31,25 € après déduction fiscale)

2 jours d'hébergement et d'accompagnement vers la réinsertion



www.ordredemaltefrance.org



et la pauvreté. Un combat séculaire qui, en ces temps difficiles, exige plus que jamais la mobilisation de tous : un combat en faveur des valeurs humanitaires et de la dignité de chacun. ■

“ Me promenant par hasard un soir dans les rues d’Annecy, j’ai surpris un échange entre une jeune femme en gilet de l’Ordre de Malte France et deux jeunes sans-abri. J’ai été extrêmement touchée par la douceur, la gentillesse et tout simplement l’amour de cet échange, si sincère. J’ai décidé de faire un don à votre association. ”

Une donatrice

¹ Rapport 2011-2012 ONPES, mars 2012, www.onpes.gouv

² Une partie des droits d’auteur de ce roman, inspiré de l’histoire d’un ancien passager, sont reversés au Fleuron Saint-Jean.

³ Direction Régionale et Interdépartementale de l’Hébergement et du Logement.

⁴ Centre Communal d’Action Sociale.



Petite Auberge : pour rompre l’isolement

Vaincre sa solitude et renouer avec les relations et les codes sociaux : tels sont les enjeux de Petite Auberge, déployée en Charente-Maritime pour lutter contre l’isolement des personnes handicapées et de leurs accompagnants.

Lieu d’accueil et de convivialité, Petite Auberge propose divers ateliers et sorties qui rompent la solitude des participants et leur rendent leur dignité en leur proposant de s’associer aux projets.

INTERVIEW



Contre l’exclusion et pour l’insertion sociale : le logement



Christophe Pécate

Témoignage de Christophe Pécate, chef du Service hébergement et accès au logement pour les Hauts-de-Seine au sein de la DRILH¹ Ile-de-France.

Quelle est la réalité de la pauvreté dans le département ?

Christophe Pécate : Quand en 1998, la France a adopté sa grande loi contre l’exclusion, l’enjeu était celui de l’hébergement des publics marginalisés, immortalisés par la figure historique du clochard, mais aussi de l’accès aux droits pour les populations en situation de précarité. En quelques années, tout a changé sous l’effet de la crise et de la précarisation économique des familles que les minima sociaux ne parviennent plus à endiguer. Moins visible, moins stigmatisante, cette nouvelle pauvreté touche en priorité les femmes seules avec enfants et les migrants économiques venus d’Afrique, mais aussi d’Europe du Sud et d’Outre-mer, en quête d’une nouvelle chance. Dans ce contexte, la production insuffisante de logements sociaux et la flambée des loyers privés ont fait du logement une cause majeure de précarisation sociale. En 2009, le Rapport Pinte dénombrait en France 100 000 personnes sans-abri, 600 000 logements indignes, 900 000 personnes sans domicile personnel et 3 500 000 personnes mal-logées. Face à cette situation, la France a adopté une politique volontariste de l’hébergement et du logement.

Quels sont ses objectifs ?

Christophe Pécate : Il s’agit avant tout de fluidifier les parcours vers et dans le logement, afin que les plus fragiles puissent vivre sous

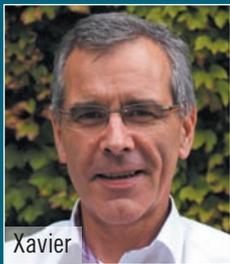
un toit qui soit adapté à leurs besoins et leurs capacités économiques et sociales.

Compte tenu de la situation actuelle, priorité a été donnée à la construction de logements sociaux et à l’accompagnement des publics prioritaires : les personnes sans logement hébergées, les familles menacées d’expulsion de bonne foi, celles vivant dans des logements insalubres et celles en situation de sur-occupation.

Un nouvel outil a notamment été mis en place à l’échelle des départements : le Service Intégré de l’Accueil et de l’Orientation (SIAO), un guichet unique qui centralise les offres et demandes, et coordonne les acteurs de l’hébergement et du logement – bailleurs sociaux, CCAS², associations, travailleurs sociaux... – autour de parcours personnalisés qui doivent conduire les publics en difficulté vers l’insertion sociale durable. L’effort de relogement des publics prioritaires est un objectif d’intérêt général qui relève de l’ensemble des acteurs qui gèrent le logement social, bailleurs et réservataires. Le Plan Départemental d’Accès au Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD) constitue l’outil d’une conduite partagée de cette politique publique. L’actuel gouvernement lance une démarche qui doit prendre en compte ces problématiques dans le cadre de la future loi de lutte contre la pauvreté et pour l’inclusion sociale.

¹ Direction Régionale et Interdépartementale de l’Hébergement et du Logement.

² Centre Communal d’Action Sociale



Xavier



Michèle



Valérie

Siège

Fleuron Saint-Michel



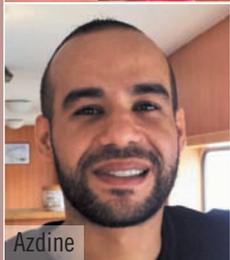
Roselyne



Érica



Monique



Azdine



Mohamed



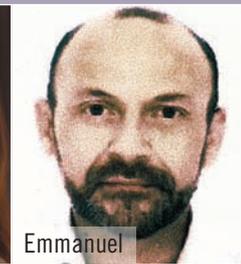
Patrick



Joseph



Aurore



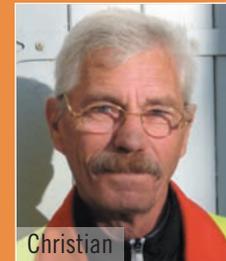
Emmanuel

Petite Auberge



Christophe

Taxi social Toulouse



Christian



Joseph

Fleuron Saint-Jean

Quelques membres
des équipes de la Solidarité
qui œuvrent au siège
ou sur le terrain

La Solidarité : une direction emblématique

Action de proximité soutenue par le bénévolat, la lutte contre la précarité et l'exclusion sociale se déploie sous la houlette de l'équipe de la direction des actions de Secours et de Solidarité.

Créée en 2004 et dirigée depuis un an par Xavier Allouis, notre direction des actions de Secours¹ et de Solidarité s'appuie, pour la partie Solidarité, sur une trentaine de salariés qui, avec l'apport indispensable de très nombreux bénévoles, accomplissent notre mission auprès des personnes les plus défavorisées : personnes sans-abri, familles et personnes en situation de grande précarité économique et sociale, hommes sur le chemin de la réinsertion professionnelle...

Basés au siège mais mobiles, le directeur et ses adjointes, Véronique Desoutter (directrice de la Plateforme Familles à Paris) et Michèle Signargout (responsable de l'ensemble des autres actions de

solidarité), coordonnent le développement de nos initiatives avec les équipes de terrain, en lien avec toutes les directions internes et plus particulièrement la direction des Délégations². À Paris et en régions, les équipes locales de nos dispositifs de proximité, centres d'hébergement, d'accueil, de suivi social et de réinsertion professionnelle assurent la continuité de notre présence auprès des personnes en difficulté, la personnalisation des actions et la réactivité aux besoins exprimés.

« Cette organisation largement décentralisée nous permet de nous adapter aux besoins spécifiques des diverses populations aidées et de tenir notre place dans les réseaux publics et associatifs locaux de solidarité, tout en veillant au développement cohérent

et coordonné de nos missions. », souligne Xavier Allouis.

Fort de ce dispositif largement soutenu par l'engagement de nos bénévoles et la générosité de nos donateurs, l'Ordre de Malte France peut ainsi affirmer et prouver sa vocation à prendre part au combat contre la pauvreté et l'exclusion, et perpétuer ainsi, la mission séculaire de l'Ordre de Malte d'aide aux personnes démunies. ■

Pour en savoir plus sur nos actions de Solidarité, reportez-vous au dossier Grand Angle de ce numéro (en pages 8, 9 et 10).

¹ Secourisme et actions de sécurité civile menées par nos unités départementales.

² Lire *Hospitaliers* N°139.

Faire preuve de générosité et réduire vos impôts

De nombreux donateurs nous ont fait part ces derniers mois de leurs interrogations, voire même de leurs inquiétudes concernant la fiscalité des dons.

À l'heure où nous rédigeons cet article, il n'y a pas de changement annoncé concernant les dons aux associations. Ainsi, sont déductibles de l'impôt sur le revenu (IR) à hauteur de 75%, dans la limite de 521€ en 2012, les dons aux organismes dont la vocation est de venir en aide aux personnes en difficulté. C'est le cas de l'Ordre de Malte France.

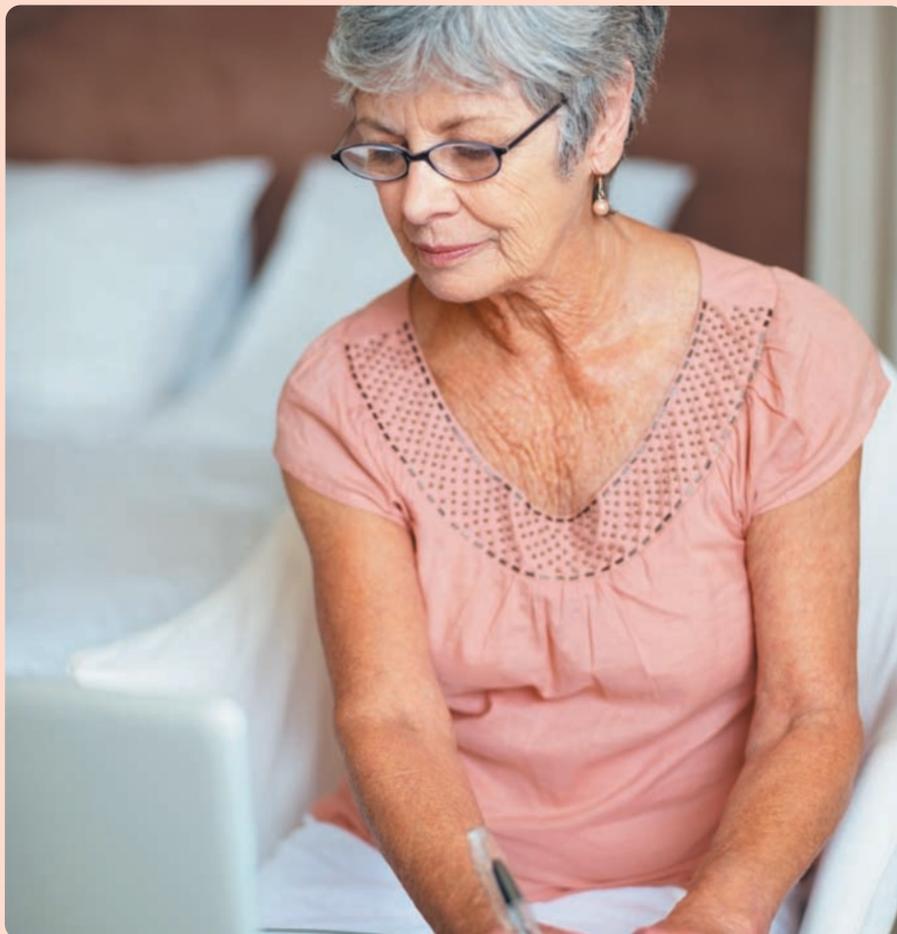
Au-delà, et d'une manière générale pour l'ensemble des associations faisant appel à la générosité du public, le taux de déduction reste inchangé à 66% du montant du don, dans la limite de 20% du revenu imposable. En cas de dépassement, il est possible de le reporter pendant 5 ans.

En matière d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), la réduction est de 75% des montants donnés, limitée à 50 000€. Si vous sollicitez cumulativement le bénéfice de la réduction pour investissement dans les PME et celui de la réduction pour dons, le plafond global annuel est fixé à 45 000€.

Le contexte étant à l'optimisation fiscale, les associations et fondations vous offrent de nombreuses possibilités pour réduire votre imposition de manière significative en faisant soit des dons de titres, soit des donations temporaires d'usufruit.

Don de titres

Ainsi, vous pouvez faire **un don de titres** qui vous permettra de réduire de manière significative votre impôt sur les plus-values. Il vous suffit pour cela de transférer tout ou partie de votre compte titres sans cession à l'Ordre de Malte France. En contrepartie, vous recevrez un reçu fiscal établi sur la valeur don-



née. Les réductions d'impôts décrites ci-dessus s'appliqueront.

Donation temporaire d'usufruit

Si vous souhaitez réduire votre base imposable à l'ISF, vous pouvez choisir de faire **une donation temporaire d'usufruit**. Elle consiste pour le donateur à abandonner temporairement les revenus d'un bien au profit de l'Ordre de Malte France. Durant le temps de la donation, au minimum 3 années, le montant des biens donnés en usufruit sort de l'assiette imposable de l'ISF et les revenus eux-mêmes ne sont plus taxés au titre de l'impôt sur le revenu. Un acte notarié est nécessaire pour établir la donation temporaire d'usufruit. ■

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à contacter notre service donateurs : Corinne PERRET CHOLLET au 01 45 20 93 07.



Dieu et la personne humaine

La parabole du Bon Samaritain (Luc 10, 29-37) est connue. Elle nous invite à aimer notre prochain, sans hésiter à nous rendre proches de ceux dont nous sommes éloignés. Comme le font les membres de l'Ordre de Malte depuis des siècles.



Mgr Bernard Housset
Evêque de La Rochelle et Saintes
Président du Conseil pour la Solidarité

Sait-on qu'une lecture tout aussi traditionnelle voit dans le Bon Samaritain Dieu lui-même ? Dans le Christ, Il vient au secours de l'humanité pour la guérir de ses blessures et lui redonner sa santé. De nombreux Pères de l'Église ont donné une telle interprétation. Elle nous permet de mieux connaître en même temps Dieu et l'Homme.

La parabole du Bon Samaritain nous révèle le Dieu auquel nous croyons. Non pas un Dieu distant, qui nous regarderait de loin ou ne s'intéresserait à nous que de temps en temps. Mais un Dieu qui, par son incarnation, s'est fait proche de chacun de nous. Il vient pour nous « soigner » et nous « guérir », c'est-à-dire nous sauver de nos malheurs et de nos péchés. Il est « pris de pitié » devant nos souffrances matérielles et spirituelles. Jésus nous le montre à chaque page d'Évangile.

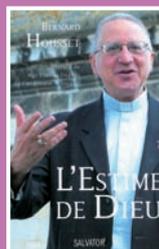
Pour aller « jusqu'au bout de l'amour » (Jean 13,1), il accepte d'endurer le supplice de la Croix, réservé aux plus méprisés de la société de son temps. Il se

donne totalement à son Père pour montrer l'amour de la Trinité pour chacun. Ce don parfait est ainsi plus fort que la violence qui l'a fait mourir. Il nous invite à partager pour toujours son bonheur, sa joie et sa vitalité de Ressuscité.

Qui fera mieux que ce Dieu, Bon Samaritain de toute l'humanité ?

Cette parabole nous révèle en même temps notre identité réelle. Chaque être humain, dès sa conception, est estimé par Dieu et reçoit ainsi une dignité infinie. Chaque être humain est appelé à devenir fils ou fille de Dieu, grâce au baptême, à la confirmation et à l'eucharistie. Chacun est donc invité à prendre ses responsabilités pour répondre à l'estime que Dieu lui porte. Car Il nous désire à l'image de son Fils. Dieu fonde nos responsabilités, au lieu de nous considérer comme ses concurrents. Il nous appelle à mettre nos pas dans les pas de son Fils pour vivre son Évangile, jour après jour. Encore faut-il que nous reconnaissons nos blessures. Nous avons besoin d'être

« guéris » par Lui. Ce verbe revient souvent dans la liturgie eucharistique. Par exemple, lors de la prière pénitentielle « Seigneur Jésus, envoyé par le Père pour guérir et sauver les hommes » ou bien avant la communion « Dis seulement une parole et je serai guéri ». Nous ne pouvons pas nous guérir nous-mêmes. Chaque être humain est appelé à devenir « semblable au Christ » comme l'affirme Saint Jean dans la seconde lecture de la messe de la Toussaint (I Jn 3, 1-3). Le Christ est à genoux devant nous comme devant ses apôtres pour nous servir, nous faire grandir et nous faire atteindre sa taille, sa Plénitude de vrai Dieu et de vrai Homme. Y a-t-il plus magnifique définition de la personne humaine ? Rendons grâce à Dieu. ■



L'Estime de Dieu

Dans ce témoignage de foi, Monseigneur Bernard Housset s'adresse à tous celles et ceux qui s'intéressent à

la dimension spirituelle de leur humanité. Il veut rappeler aux personnes dont l'Église est loin que Dieu estime chacune d'entre elles. Nous avons tous de la valeur aux yeux de Dieu. En relisant les événements contemporains, il aide ses lecteurs à discerner, en ces temps incertains, la présence et la vitalité du Christ ressuscité.

21,50 €, en vente en librairie

Handicap : au-delà des barrières et des différences

La 29^e édition du Camp d'été international de l'Ordre de Malte pour jeunes handicapés s'est tenue cette année en Hongrie, du 4 au 11 août.



Plus de 500 participants, venus du Liban, des États-Unis et d'une vingtaine de pays européens, se sont rassemblés dans le magnifique cadre du lac Balaton, le plus grand lac d'Europe centrale. Ils y ont passé une semaine de détente, loin des obstacles de la vie quotidienne, dans l'oubli des différences.

Ils ont participé à de nombreuses activités – auxquelles l'accès reste souvent du domaine du rêve – comme la voile, les randonnées équestres ou encore des tours du circuit de Formule 1 de l'Hungaroring. Tout cela sous l'œil attentif et vigilant de l'association hongroise de l'Ordre de Malte et du Magyar Máltai Szeretetszolgálat, le service d'assistance de l'Ordre en Hongrie, qui ont travaillé pendant toute une année pour organiser ce rassemblement. En outre, plus de 80 bénévoles se sont mobilisés pour superviser toutes les activités du camp. C'est la troisième fois que le pays joue les hôtes, les éditions de 1993 et 2002 ayant déjà eu lieu sur le sol hongrois.

Fra' Matthew Festing, Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte, était présent du 7 au 9 août, accompagné du Grand Hospitalier Albrecht Freiherr von Boeselager. Avant la cérémonie d'ouverture, l'archevêque Angelo Acerbi, Prêlat de l'Ordre et Nonce apostolique en Hongrie, a célébré la messe en plein air. Depuis sa création, le Camp international de l'Ordre de Malte a eu lieu dans 12 pays. Au cours des 30 dernières années, cet événement, ainsi que les nombreux camps organisés par l'Ordre au niveau national, a permis à 13 000 participants de se rencontrer et de vivre une expérience unique, de partager leur propre expérience avec leurs camarades d'autres nationalités, et de retrouver la force de surmonter les difficultés quotidiennes. Un véritable enrichissement en profondeur pour tous ceux qui y ont participé, debout ou en fauteuil.

En 2013, c'est l'Irlande qui recevra le Camp d'été. Faire tomber les barrières et les différences sera encore et toujours le mot d'ordre de la manifestation qui fêtera sa trentième édition. ■

Le Vatican s'exprime à propos des ordres auto-proclamés

Le service d'information du Vatican a diffusé, le 16 octobre dernier, une note précisant la position de la Secrétairerie d'État sur les ordres de chevalerie. Cette note énonce très clairement la liste des ordres reconnus par le Saint-Siège :

- Ordre suprême du Christ,
- Ordre de l'éperon d'or,
- Ordre de Pie IX,
- Ordre de Saint-Grégoire Le Grand,
- Ordre de Saint-Silvestre,
- Ordre Souverain de Malte,
- Ordre équestre du Saint Sépulcre.

Le Saint-Siège a par ailleurs annoncé qu'il n'avait « pas l'intention de modifier sa position en la matière ». Ainsi, aucun autre ordre, nouveau comme reprenant des modèles médiévaux, ne jouit de la reconnaissance du Siège Apostolique, qui ne saurait garantir leur légitimité historique et juridique, leur structure et leur finalité.

En vue d'éviter toute équivoque, notamment en matière de délivrance de diplômes chevaleresques et d'usage de lieux saints, abus dommageables à nombre de personnes de bonne foi, le Saint-Siège réaffirme n'attribuer aucune valeur aux diplômes et insignes délivrés par des associations qu'il ne reconnaît pas. Il considère en outre inapproprié l'usage d'églises ou de chapelles pour leurs prétendues cérémonies d'investiture.



Le 25 juin dernier, au Vatican, Sa Sainteté le Pape Benoît XVI a reçu Fra' Matthew Festing, Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte, à l'occasion de la fête de saint Jean-Baptiste, saint patron de l'Ordre de Malte.



425^e émission
Nature et art
 « *L'entrée des animaux dans l'Arche de Noé* »,
 Jan Brueghel l'Ancien, Musée des Beaux-Arts, Pau.
 ■ 4 timbres (format : 52 x 40 mm) de 2,40 €
 chacun unis en bloc.
 Prix : **17,50 €**

426^e émission
Iconographie des rois mages
 « *L'ouverture des trésors* »,
 Stefano Maria Legnani, Chapelle des
 Marchands, Turin.
 ■ 2 timbres (format : 40 x 52 mm) de :
 1,40 € : le roi mage assis (détail),
 2,20 € : deux rois mages (détail).
 Prix : **6,50 €**



■ 1 feuillet (format : 125 x 175 mm) reproduisant le tableau
 dans son intégrité avec l'encadrement original, comprenant
 les timbres suivants :
 2,50 € : un roi mage avec des personnages de la suite (détail),
 5,20 € : personnage avec une amphore (détail).
 Prix : **14,50 €**



427^e émission
La Nativité
 « *L'adoration des Mages* » (triptyque, panneau
 central), Hans Memling, Musée du Prado, Madrid.
 ■ 3 timbres (format : 40 x 52 mm) de :
 0,75 € : le roi mage à la gauche du tableau (détail),
 1,40 € : le roi mage à la droite du tableau (détail),
 3,30 € : la Vierge avec l'Enfant (détail).
 Prix : **10,00 €**



■ 1 feuillet (format : 170 x 120 mm) reproduisant
 le tableau dans son intégrité et comprenant les
 timbres suivants :
 2,50 € : l'assistance (détail),
 5,20 € : la Vierge avec l'Enfant, Saint Joseph
 et le roi mage adorant.
 Prix : **14,50 €**



MÉDAILLE NOTRE DAME DE PHILERME

Une médaille gravée à l'effigie de Notre Dame
 de Philerme que les Chevaliers de l'Ordre
 Souverain de Malte invoquent dans leur prière
 quotidienne depuis le XIV^e siècle. Cette médaille porte
 sur le revers cette Croix de Malte qui symbolise depuis
 près de 1 000 ans la vocation caritative d'aide aux
 pauvres et aux malades de cette institution.

Médaille or - 9 carats - Ø 18 mm
 Prix : 160 € + 10 € de frais de port

Pour la recevoir, veuillez envoyer un chèque
 de 170 €, en précisant vos coordonnées,
 à l'adresse suivante : Association Française
 des Membres de l'Ordre Souverain de Malte
 42, rue des Volontaires - 75015 Paris

LES TIMBRES de l'Ordre de Malte France



Réalisés par La Poste française, ces timbres d'une
 valeur d'affranchissement « Lettre prioritaire 20 g »
 sont à validité permanente. Format : 4,5 x 3,5 cm.

- Carnet 2011 : 4 timbres avec la croix de Malte et
 4 avec les drapeaux de l'Ordre Souverain de Malte
 et de ses activités humanitaires : **10,50 €**
- Carnet 2012 : 4 timbres avec la croix de Malte et
 4 avec le drapeau de la Langue de France : **11,00 €**

Drapeau de la Langue de France : en 1301, l'Ordre des
 Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem instaure une
 organisation fondée sur les « Langues » (les nationalités)
 dans lesquelles les chevaliers étaient répartis en fonction
 de leur provenance.

Bon de commande à retourner avec votre règlement à :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal [][][][][]

Ville :

OHFOM DIFFUSION - 42, rue des Volontaires - 75015 Paris

Réf.	Désignation	Quantité	Prix unitaire TTC	Total TTC
PE425	Nature et art (bloc de 4 timbres)		17,50 €	
PE426	Iconographie des rois mages (2 timbres)		6,50 €	
PE426F	Iconographie des rois mages (feuillet)		14,50 €	
PE427	La Nativité (3 timbres)		10,00 €	
PE427F	La Nativité (feuillet)		14,50 €	
TPF4	Carnet de 8 timbres « 20 g prioritaire » 2011		10,50 €	
TPF5	Carnet de 8 timbres « 20 g prioritaire » 2012		11,00 €	
HOP145V2	Frais de traitement et d'expédition en courrier suivi			+ 3,00 €
<input type="checkbox"/> Chèque joint à l'ordre de «OHFOM DIFFUSION»				
TOTAL				=



ORDRE DE MALTE
FRANCE



Partager avec ceux qui n'ont plus rien

Grâce à votre générosité, les bénévoles de l'Ordre de Malte France multiplient les initiatives pour offrir chaleur et réconfort aux personnes sans-abri, menacées par le froid.

À l'approche de Noël, perpétuez cette vocation de partage avec les plus démunis...

N'oubliez pas !

75 % de votre don peut être déductible si vous êtes imposable.

Pour faire votre don,
merci d'utiliser le coupon
et l'enveloppe joints
à cette revue.

QUAND VOUS DONNEZ 70 € :

(17,50 € après déduction fiscale)

**vous financez deux nuits
d'hébergement d'urgence**



www.ordredemaltefrance.org

Scannez ce QR Code avec votre smartphone et vous serez en connexion directe avec notre page de don en ligne.

Si votre smartphone ne dispose pas d'une application pour lire un QR Code, téléchargez-la depuis votre mobile sur www.mobiletag.com

